



REPUBLIQUE D'ANGOLA
MISSION PERMANENTE D'ANGOLA
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
A GENEVE

**Intervention de Son Excellence Mr Apolinário Correia,
Ambassadeur et Représentant Permanent d'Angola à la 17eme
Session du 2eme Cycle de l'Examen Périodique Universel de la
République du Tchad.**

Madame la Vice- Présidente,

La République d'Angola souhaite la bienvenue à la délégation de la République du Tchad conduite par son Excellence Monsieur Raoul Laouna Gong Ministre de Droits de l'Homme et de la Promotion des Libertés Fondamentales et lui féliciter pour la présentation du rapport.

La République d'Angola se félicite de l'adoption par la République du Tchad de plusieurs politiques et mesures dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations acceptées du 1^{er} Cycle en 2009, qui ont permis de renforcer la promotion et la protection des droits l'homme dans ce pays.

En effet Gouvernement du Tchad a mis en oeuvre une reforme du secteur de la justice qui a permis la extension des tribunaux, pour faciliter l'accès des personnes en situation de vulnérabilité et démunies, à la justice, de rapprocher la justice des justiciables sensibiliser et éduquer les citoyens en matière des droits de l'homme.

Madame la Vice- Présidente,

Mission Permanente de la République de l'Angola auprès de l'Office des Nations Unies à Geneva
45-47, Rue de Lausanne - 1201 Genève
Tél. 0041 22 732 30 60 - Fax 0041 22 732 30 72 E-mail: ambimission.angola@bluewin.ch

Dans ce cadre la République d'Angola se réjouit de l'adoption par la République du Tchad de la politique nationale du genre en 2011, et d'une stratégie nationale qui prend en compte les préoccupations des femmes victimes de violences et de discriminations, ainsi que la création du comité interministériel de suivi les instruments juridiques internationaux, auxquels le Tchad est partie, et de rédiger les rapports nationaux, aux organes de l'Onu et de l'Union Africaine.

Madame la Vice- Présidente,

La République d'Angola voudrait recommander au gouvernement du Tchad d'assurer la pleine mise en œuvre de la politique nationale genre en allouant des ressources appropriées en conformité avec la Convention CEDAW.

Pour conclure, nous souhaitons à la République du Tchad les vœux de plein succès à son Examen Périodique Universel dans le cadre du 2eme Cycle.

Je vous remercie.